

de gouvernement du bétail. Dans les établissements où l'on consacre une certaine partie des terres à des pâturages permanents et où les bestiaux qui pâturent une partie de l'année, détruisent par ce mode d'alimentation une portion notable des produits du sol, on conçoit facilement que, là, on doit adopter, pour les terres exploitées à la charrue, un assolement tout autre que dans ceux où les animaux, soumis à une stabulation permanente, sont nourris avec les produits récoltés sur des prairies artificielles ou permanentes, ou des récoltes de racines ou de tubercules; 5o. l'étendue des prairies et pâturages qui fournissent des aliments pour le bétail et modifient sur les terres arables de la ferme, soit sous le rapport des soles à grains aux soles fourragères, soit enfin la rotation elle-même et les plantes qu'on y fait entrer; 6o. enfin, la facilité de se procurer au dehors et à bon compte des aliments pour le bétail ou des engrais, qui apporte aussi des changements matériels fort importants dans l'étendue réciproque des soles consacrées à des cultures diverses ou dans les plantes mêmes qui se succèdent sur le même terrain.

Un plan de culture doit être calculé de manière à entretenir la propreté du sol par une combinaison judicieuse de la jachère, des récoltes sarclées qui la remplacent jusqu'à un certain point, et de la culture des plantes qui étouffent les mauvaises herbes, avec les cultures qui tendent à favoriser la multiplication de celles-ci. Si les terres n'étaient pas encore dans un état satisfaisant de propreté, le plan doit être alors combiné pour amener ce résultat le plus promptement possible.

Un bon plan de culture doit être tel qu'il permette d'entretenir la fécondité de la terre ou même qu'il l'accroisse quand la terre n'a pas encore acquis toute la richesse que comporte la classe à laquelle elle appartient.

Enfin, un bon plan de culture doit satisfaire à la théorie chimique des assolements.

Les conditions que doit remplir un plan de culture, sous le point de vue administratif peuvent, si on veut, être distinguées en conditions économiques et conditions commerciales.

Sous le rapport économique, le plan doit être combiné de telle façon qu'il donne : 1o. les récoltes les plus abondantes possibles sur une étendue de terrain donnée; 2o. les récoltes les plus certaines. Ces deux conditions sont ordinairement remplies, quand on a observé avec sagacité celles que nous avons considérées comme purement agricoles; 3o. les récoltes qui donnent le produit net le plus considérable. Il ne suffit pas d'augmenter le produit brut d'un domaine, mais bien d'accroître le produit net qui est la source réelle des bénéfices et ainsi que le dit un habile praticien " la principale pierre de touche du mérite d'un plan de culture. On accroît le produit net lorsque le plan, remplissant toutes les conditions exposées précédemment, on obtient d'une même surface et pour les mêmes frais de production des produits plus abondants, plus parfaits et d'une plus haute valeur; lorsqu'on combine ce plan de manière à obtenir sans beaucoup de frais et sans diminuer la fécondité de la terre des récoltes multiples ou le retour plus fréquent des végétaux aisément transformables en d'autres produits recherchés et à un débit facile, etc.

Le plan de culture ne doit pas seulement avoir ou vue de donner une récolte abondante, certaine et qui fournit le produit net le plus élevé pendant une année seulement, ces avantages doivent être permanents et s'étendre à toute la période de l'assolement pour un fermier et indéfiniment pour le propriétaire d'une terre.

Un plan de culture doit en outre être applicable dans la pratique et d'une facile exécution. Pour cela, il est nécessaire qu'il remplisse les conditions ci-après :

1o. Être en rapport avec les capitaux de l'entrepreneur, mesurés d'après l'étendue de terrain qu'il cultive. Tout cultivateur sait en effet que, pour une surface de terrain donnée, il faut bien plus de capitaux quand on adopte un plan de culture alternatif que dans le système triennal, et que plus il entre dans le nombre déterminé d'années de l'assolement de plantes précieuses et épuisantes, plus il est nécessaire de faire d'avance à la production.

2o. L'adopter à l'état numérique, intellectuel et au degré d'instruction des populations agricoles. Partout, en effet, où se fait sentir le manque de bras, comme c'est le cas dans le plus grand nombre de nos paroisses, il est difficile de mettre fructueusement à exécution un plan où les travaux de culture sont multipliés et nombreux; on éprouve encore fréquemment des difficultés presque insurmontables quand ce plan exige des travaux qui sont au-dessus de l'intelligence ou des connaissances pratiques des serviteurs ou des manufacturiers du pays, et, sous ce rapport, on doit quelquefois tenir compte de leurs préjugés, de leur entêtement et souvent même de leur malveillance.

3o Satisfaire à certaines exigences de localité. Ainsi on ne peut adopter le même plan de culture pour une ferme en pays de plaine, où les travaux sont faciles, les transports aisés et rapides, et pour une autre ferme en pays élevé où les engrais sont difficiles à transporter et la récolte des plantes encombrantes est très pénible; pour les établissements où les arrosages peuvent se pratiquer à peu de frais et ceux où cette faculté est interdite, pour ceux où les salaires ou certains frais de production sont très élevés, ce qui force à renoncer à certaines cultures qui exigent de nombreuses façons, et ceux où ils sont à bas prix; pour les domaines où les instruments d'agriculture sont grossiers et imparfaits et ceux où ils sont établis d'après de bons principes; pour ceux où les bâtiments d'exploitation sont insuffisants, mal distribués, incommodes, et où certaines récoltes peuvent éprouver des avaries considérables, et ceux où les constructions ne présentent pas ces défauts; pour ceux où les haux n'ont qu'une durée très limitée et ceux où ils ont un plus long terme, etc. Enfin un plan doit se plier à certaines circonstances de localité que la pratique et des observations attentives ont constaté d'une manière authentique.

4o. Se prêter à la bonne distribution des travaux dans le cours de l'année; c'est à dire à ce que les travaux qu'exige chaque récolte ne nuisent pas à ceux qui sont nécessaires à une autre, et en outre à ce que ces travaux soient repartis d'une manière à peu près égale et régulière sur toutes les saisons de l'année.

On ne doit pas non plus négliger d'envisager un plan sous le rapport des facilités qu'il peut offrir pour établir sur le domaine la division du travail quand elle est possible.

5o. Enfin il doit être en rapport avec le degré d'intelligence et les connaissances du cultivateur. Un cultivateur, en effet, qui manque de la plupart des connaissances agricoles et des dispositions personnelles qui mettent en état de diriger avec quelque espoir de succès une exploitation agricole, ne peut faire choix d'un plan de culture savant où il se trouverait arrêté à chaque pas par des difficultés qu'il ne pourrait résoudre ou des obstacles que son ignorance ne lui permettrait pas vaincre, et dans les moins duquel l'assolement le mieux conçu pourrait bien ne donner que des produits médiocres ou même entraîner à des pertes,